



LE LAMA

LETTRE AUX AMIS ET MEMBRES DE L'AFAENAC

1993-2003 :

Une décennie de fidélité à la cause des enfants privés de famille



BILAN D'ACTIVITÉS 2002

Cette année, ce bilan sera plus court que par le passé car nos activités ont été focalisées presque essentiellement sur le **Comedor abierto** des enfants de Tomé dont, vous le savez, l'ouverture s'est faite en début d'année. Aussi permettez-moi dans un premier temps un survol général très rapide de notre engagement au sein de l'AFAENAC.

Et puisque nous fêtons aujourd'hui les 10 ans d'activités de notre association, j'aimerais d'abord, pour tous ceux qui aujourd'hui nous font l'amitié de venir partager ce moment avec nous – parmi lesquels beaucoup d'amis chiliens –, rappeler brièvement pourquoi, le **6 février 1993**, avec un petit groupe de parents d'enfants chiliens nous avons décidé de fonder l'AFAENAC. Et je voudrais, à

cette occasion, rappeler les noms de mes « coéquipiers », en hommage à leur engagement et à leur fidélité, puisque la plupart d'entre eux sont toujours présents, à un niveau ou un autre, dans les combats que nous menons pour la cause des enfants privés de famille :

Michèle Ballon, Florence Coste, Guy Coste, Martine Gazel, Danielle Grégoire, Marie-Christine Guérin, Chantal Jouve, Bernard Jouve, François Nadolny, Laurence Nicolas, Jean Orioux, Maria Francisca Picard, Yves Picard, Jean-Luc Ritouret, Marie-Claude Salton, Marie-Christine Tréca, et moi-même.

À cette époque, nous avons encore tout à prouver, et pour convaincre d'autres adoptants de nous suivre, nous ne possédions que la volonté partagée de concrétiser notre attachement à la terre

de nos enfants, en resserrant les liens qui à travers eux nous unissaient au Chili, par un dialogue, des échanges, la mise en commun de nos vécus de l'adoption dans ce pays, et notre solidarité active à l'égard des enfants chiliens défavorisés.

10 ans plus tard, nous sommes dix fois plus nombreux, et cette volonté, cette solidarité, sont restées les nôtres : grâce à cette énergie qui ne nous a pas quittés, nous avons pu convaincre nombre d'entre vous de la nécessité de nous épauler, et c'est grâce à votre appui que le projet Tomé s'est concrétisé, permettant à 30 enfants en situation d'extrême pauvreté d'y trouver désormais chaque jour un abri conçu pour eux, une équipe attentive et un repas chaud.

Et puis nous avons, chevillé au corps, le souci de défendre une image de l'adoption internationale légale et transparente, face à l'acharnement médiatique qui, en France comme au Chili, s'emparait régulièrement de cette belle aventure humaine que nous avions vécue, dans le but de la salir, de la discréditer, en l'amalgamant aux pratiques illicites les plus sordides et les plus indignes qui soient.

10 ans plus tard, ce souci est resté le même et nous continuons d'affronter et de combattre les préjugés, la méfiance, les soupçons, que les médias ont semé un peu partout.

partout, y compris dans la tête des politiciens de tout bord... Alors, il nous faut sans relâche expliquer, et surtout convaincre que les adoptants ne sont pas



n'a fait que prendre le relais d'une histoire interrompue par la blessure de l'abandon. Elle n'a rien effacé de ce qui était avant, au contraire, elle a permis de relier « l'avant » avec « l'après », et c'est dans cette continuité qu'ils se sont construits ou re-construits.

Alors, que vous dire de cette année 2002, si ce n'est que nous avons continué comme pendant les années précédentes :

des individus prêts à tout, en proie à ce fameux « mal d'enfants » qui mènerait aux dérives les plus insensées, et fait d'eux de toute façon des présumés coupables ! C'est pour cela qu'en 99, nous avons publié le « Manifeste des 40 Voleurs d'enfants » (et leurs complices !), qui recueillit près de 20.000 signatures.

Nous avons souhaité également que le pays d'origine de nos enfants, le Chili qui nous est si cher, sache que ceux-ci n'étaient pas perdus quelque part dans la nature, que rien de leur histoire ne leur était dissimulé, que nous voulions qu'ils soient fiers de leur double appartenance, et que nous étions attachés à ce qu'ils bénéficient ici des mêmes droits que tout enfant né sur le sol français.

10 ans plus tard, ces exigences doivent en permanence être rappelées. Elles nous ont conduits à mener bien des batailles pour défendre ces droits, et pour défendre, entre autre, l'adoption plénière avec tous ses effets juridiques, non seulement pour les enfants nés au Chili, mais aussi d'une façon plus large pour tous les enfants adoptés à l'étranger... Elles nous ont contraints à descendre dans la rue avec nos enfants aux cris de « Adoption sans discrimination ! » ou « Circulaire égale Charters », lorsque la Circulaire Guigou de février 99 a voulu s'attaquer au statut juridique de certains enfants et restreindre leurs droits, portant un coup très grave à l'adoption internationale.

10 ans plus tard, nous voici devant vous, adhérents, sympathisants de l'AFAENAC, amis chiliens, associations-sœurs, qui commencez pour certain(e)s à nous connaître... Vous n'ignorez pas que nos enfants ont grandi dans la vérité de leur histoire et que le Chili, leur pays de naissance, fait autant partie d'eux que la France, leur pays d'adoption. Quant à eux, ils sauront bien, je n'en doute pas, en atteignant l'âge adulte, quoi faire de cette idée-force que nous leur aurons laissé en héritage : l'adoption

– A **défendre** l'image de l'adoption internationale en participant activement au travail du Mouvement pour l'Adoptions Sans Frontières (MASF), dont l'AFAENAC est membre à part entière, et en réagissant avec l'ensemble des Associations Par Pays d'Origine (APAEC/Colombie, CAP Brésil, AFAENAM/Madagascar, ARA-LIYA/Sri Lanka, APAEV/ Vietnam, etc...) chaque fois que les événements l'ont imposé.

– A **participer** à des réunions avec les responsables de la Mission de l'Adoption Internationale, afin de faire avancer notre réflexion sur l'adoption, notamment en ce qui concerne le Chili. Notre préoccupation reste la diminution impressionnante du nombre d'adoptions d'enfants chiliens par des Français : 12 en 2001, 7 en 2002... (alors que les orphelinats sont remplis d'enfants en attente d'une famille...). Cette tendance s'est encore accentuée depuis le vote, en 99, d'une nouvelle loi sur l'adoption qui devait raccourcir les délais pour les enfants juridiquement adoptables et permettre à plu-

sieurs milliers d'entre eux de sortir des foyers où l'ancienne législation les maintenait, parfois des années durant, sans qu'aucune solution familiale soit recherchée.

– A **communiquer**, informer, réunir, développer les liens et la solidarité entre les familles adoptantes et entre les enfants d'origine chilienne, informer et épauler le mieux possible ceux qui sont en démarche d'adoption, organiser des rencontres, des Fêtes comme celle d'aujourd'hui, ou, comme chaque année, participer à la Fête de l'Adoption Internationale à Montreuil. Notre Conseil d'administration continue de se réunir une fois par mois. Notre bulletin « Le Lama », paraît toujours irrégulièrement, il dépend de chacun qu'il soit suffisamment alimenté pour paraître plus souvent... cette année, nous en avons publié 2 numéros.

– A **aider** les enfants du Chili : Cette année 2002 aura été marquée par l'inauguration du Comedor abierto de Tomé, désormais baptisé « Jardin Infantil Lucerito », à laquelle deux membres du CA de l'association ont participé. « Lucerito » est devenu une réalité avec laquelle notre association doit compter : fonctionnement, équipement, salaires des trois « tías » qui s'occupent bénévolement des enfants, tout dépendra désormais de notre capacité à prendre en charge chaque mois toutes ces dépenses, si nous voulons que, pour les enfants et leurs familles, le rêve ne tourne pas au cauchemar... C'est pourquoi tous les dons que nous recevons et recevrons, sont et seront intégralement envoyés à Tomé où vous pouvez être certains qu'ils seront employés scru-



puleusement au seul profit des enfants.

Merci à tous ceux qui nous ont fait confiance et à ceux qui demain continueront d'apporter le grain au moulin pour qu'il n'arrête pas de tourner.

L'AVENIR

— **Continuer d'agir**, auprès des autorités chiliennes compétentes et en France, pour que les enfants adoptables puissent trouver au plus tôt des parents pour les aimer et les protéger. Faisons donc ensemble le vœu qu'une véritable politique de l'adoption se mette enfin en place au Chili... Quant à nous, tant qu'il y aura des enfants abandonnés, nous



nous battons pour qu'ils puissent trouver une passerelle pour rejoindre les nombreux parents qui les espèrent si fort.

— **Continuer de soutenir** et faire vivre le Jardin Infantile Luterito à Tomé, avec tous ceux qui se sont mobilisés pour le construire.

— **Elargir et renforcer** notre équipe, y compris à des sympathisants qui nous ont aidés de façon particulièrement efficace pour Tomé.

L'EQUIPE DE L'AFANAC

Notre conseil d'administration se compose de 8 personnes sur la région parisienne, de 4 personnes assurant les permanences téléphoniques et d'un membre fondateur associé au CA. Je dois vous dire avant de terminer qu'en ce début d'année 2003, nous sommes peinés de devoir faire nos adieux à notre chère secrétaire, **Patricia Bell-Leleu**, qui quittera dans quelque jours la France pour s'envoler avec ses quatre enfants, vers l'Afrique du sud où Thierry l'attend depuis quelques mois déjà. Patricia a été précieuse pour notre association, chacun de nous a pu apprécier la rigueur de son engagement, sa disponibilité, sa patience, son écoute. Chère Patricia, tu vas nous manquer, et pas seulement pour cet enga-

gement que j'évoquais, mais aussi pour la chaleur de ton amitié, la générosité de ton accueil, les soirs de réunion, dans votre maison où dormaient paisiblement quatre petits franco-chiliens nés à Lautaro, en terre araucane, la terre des Mapuches qui a modelé les visages et dessiné la forme des yeux de la plupart de nos enfants... Merci à **Thierry Leleu**, ton compagnon, qui nous a dans bien des circonstances, prouvé son amitié et prêté main forte. Merci, pour tout ce que vous avez apporté, contre vents et marées, à l'AFANAC et à son frêle équipage. Nous attendons pleins d'espoir votre retour pour d'autres possibles aventures communes ! Tu as passé le relais à **Michèle Ballon**, membre du Conseil d'administration depuis la fondation de l'Association, et Michèle a bien voulu se porter candidate pour continuer le secrétariat, ce dont nous sommes heureux pour avoir déjà fait tant de chemin avec elle.

Je voudrais remercier le **Collège Saint-Jean de Dieu** qui nous accueille ici depuis neuf ans. Merci à notre ami **Alain Foulet**, enseignant dans ce collège, grâce à qui cela a été possible. Merci encore à lui pour l'idée du très beau **Portfolio des 10 ans de l'AFANAC**, réalisé en quelques jours pour cette Fête anniversaire et que vous trouverez en vente au fond de la salle, au profit de Tomé, bien entendu. Je remercie aussi **Pascal Roman** qui en a réalisé la maquette en un temps absolument record et qui est aujourd'hui parmi nous ! Merci à **Elsa, Sotchil, Bernadette** et **Nahuel**, des **Coccibelles**, à l'**Assoc. d'Amitié France-Chili**, à l'**Association Enfance Espoir**, à **Espaces Latinos**, à **Oscar Castro** et au **Théâtre Aleph**, qui nous ont accompagnés pendant toutes ces années. Merci à **Angel Parra** pour avoir accepté de venir chanter aujourd'hui pour nous et nos enfants.

Merci à toutes et à tous, présents ou absents, pour votre confiance et votre indispensable appui tout au long des ces 10 ans !

Et je terminerai en vous disant comme l'an dernier :

Chacun(e) de vous a forcément une chose ou une autre à nous apporter... Alors n'hésitez pas à nous le faire savoir ! L'AFANAC a besoin de bras... pourquoi pas les vôtres ?! Merci !

*Dominique GRANGE, Présidente.
Assemblée Générale de l'AFANAC,
le 1^{er} Février 2003.*

il reste encore quelques
**portfolios
spécial 10 ans**

**réunissant
les dessins de Tardi
sur l'adoption**

**commandez-les vite
à notre secrétariat :**

Michèle Ballon
56 avenue Edouard Vaillant
appt 108
93500 Pantin
Tel : 01 48 44 79 13

Les photos de ces deux pages ont été réalisées par Véronique Huyghe à l'occasion de la fête des 10 ans de notre association.



concert exceptionnel du célèbre groupe chilien

inti-illimani

Grande salle de l'UNESCO

125, avenue de Suffren 75007 Paris

mardi 13 mai 2003 à 20 heures

au profit de l'AFAENAC

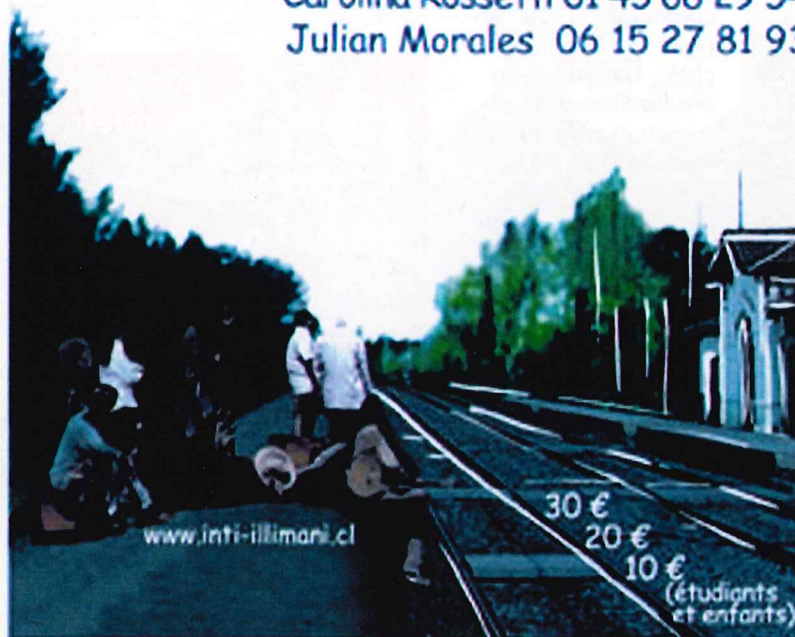
(projet jardin infantil "lucerito" / Tomé)

Association des Familles adoptives d'Enfants Nés Au Chili

réservations : concert_inti@hotmail.com

Carolina Rossetti 01 45 68 29 54

Julian Morales 06 15 27 81 93



Nous remercions Véronique Huyghe et Ricardo Parvex, qui ont été les médiateurs pour que les bénéfices du concert d'Inti-Illimani aillent aux enfants de Tomé.

Ce concert bénéficie du soutien de la Délégation du Chili auprès de l'UNESCO et de l'Association d'Amitié France-Chili.

Vos dons, la vente lors de notre fête anniversaire du portfolio de Tardi, la cuvée spéciale des 10 ans et la loterie, nous ont permis de réunir 5 000 euros qui seront intégralement versés au Jardin infantil de Tomé



L'enfant et la fleur ou Fernandito et le copihue

Texte de M. et P. Delapart,
illustrations de I. Bedhet et N. Strazelle.

Lorsque « L'Enfant et la Fleur », conte pour enfants, est paru en 1995, l'AFAENAC, par l'intermédiaire d'un des ses membres, a contribué à ce que l'impression en soit réalisée gracieusement. En contrepartie, l'Association « Copihue », aujourd'hui dissoute, a fait don à cette personne d'un certain nombre d'exemplaires de l'ouvrage, avec autorisation de le vendre au profit de l'AFAENAC. Notre but est le même: aider les enfants chiliens défavorisés. Merci de soutenir cet objectif en achetant ce joli conte, histoire de Fernandito et le Copihue, la rouge fleur du Chili...

Pour commander cet ouvrage, envoyez un chèque de 8 euros (port inclus) à l'ordre de l'AFAENAC, adressé à Daniel Pinós, 64 rue Jules Guesde, 92300 Levallois

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES D'ACCUEIL AUX POSTULANTS DE L'AFAENAC

NORD

Jeu. 18h 30-20h 30
03 20 98 35 09

Frédérique ALLARD

ÎLE-DE-FRANCE

Mercredi 20h 30-22 h
01 48 97 35 64

Annie GUERRIER

REGION PACA

Mardi 20h 30-22 h
04 66 25 72 92

Laurie MOTTE

MIDI-PYRENEES

Lundi 20h 30-22 h
05 59 70 31 07

Marianne DAUZAS



LE LAMA N° 14 Printemps 2003 ISSN en cours

Photos : AFAENAC
Illustrations : Jacques Tardi
Conception : Daniel Pinós
Imprimerie : Expressions 2

Secrétariat de l'AFAENAC :
Michèle Ballon
56 avenue Edouard Vaillant
appt 108
93500 Pantin
Tel : 01 48 44 79 13